

qui a alors été fixé l'a été selon les circonstances. Ce montant a été réparti sur deux années financières, étant donné qu'il était commode de le faire.

M. BROOME: Est-il vrai, monsieur le ministre, que votre ministère est intéressé au projet d'étude du comité olympique relativement aux endroits proposés, soit Garibaldi ou Banff, pour les olympiques d'hiver? Dans le cas de l'affirmative, pourriez-vous nous en dire un mot?

M. MONTEITH (*Perth*): Permettez-moi de répondre que j'ai participé à une ou deux réunions non officielles à cet égard. Si une demande en bonne et due forme était faite soit à moi-même, soit au ministre des Finances, je suis certain qu'elle serait étudiée au fond, mais aucune demande officielle à ce sujet n'a encore été adressée.

Le PRÉSIDENT: On peut tout de même affirmer sans erreur qu'on a étudié la question, n'est-ce pas, monsieur le ministre?

M. MONTEITH (*Perth*): C'est exact. Je pense qu'on pourrait étudier également l'opportunité d'avoir les jeux à Stratford (Ont.).

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions, messieurs?

M. BROOME: Je désire poser une question. Dans la livraison d'hier soir du *Citizen*, d'Ottawa, M. Jules Gilbert a déclaré au cours d'une entrevue que deux ministères du gouvernement avaient diminué de moitié le coût de leurs drogues en les achetant sous leurs noms génériques plutôt que sous leurs noms de fabrique. Je me demandais si un de ces ministères pourrait être celui de la Santé nationale et du Bien-être social?

M. MONTEITH (*Perth*): Je ne puis remonter très loin à cet égard, monsieur le président, mais je me permettrai d'affirmer que nous agissons de cette façon à l'heure actuelle. Je crois que M. Hickson est au courant. Je vous présente M. Hickson, de la Division des achats. Auriez-vous l'amabilité de donner les explications nécessaires à cet égard?

M. J. A. HICKSON (*chef de la Division des achats et approvisionnements au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social*): Je dois tout d'abord dire, monsieur le président, qu'environ 80 p. 100 de nos drogues sont obtenues par l'entremise des magasins médicaux du ministère des Affaires des anciens combattants et sont achetées sous leurs noms génériques.

Le PRÉSIDENT: N'est-il pas vrai qu'il en a toujours été ainsi?

M. HICKSON: A ma connaissance, oui.

M. WINCH: Puis-je poser une petite question? Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi les bureaux régionaux préposés à l'assistance-vieillesse prennent jusqu'à cinq mois pour obtenir la traduction d'un certificat de naissance? Cela me semble impossible, mais je sais que c'est exact.

M. MONTEITH (*Perth*): Voulez-vous dire pour obtenir la traduction d'un certificat de naissance en une langue étrangère ou pour conclure qu'un certificat de naissance constitue une preuve suffisante?

M. WINCH: Non, j'ai le cas actuel d'une dame née en Pologne, admissible à une pension en raison de son âge et des autres exigences, mais qui a dû obtenir de Pologne son certificat de naissance qui est rédigé en polonais. Cette demande a été faite il y a cinq mois et, en faisant une enquête, j'ai reçu une réponse du directeur me disant que le délai était entièrement attribuable à la traduction de ce document à cette époque. On ne pouvait pas trouver de traducteur. Cela a pris cinq mois.

M. MONTEITH (*Perth*): Bien franchement, j'aimerais le savoir moi-même, monsieur Winch, parce que je désire être au courant de ces griefs qui touchent les citoyens canadiens. Je fais tout en mon pouvoir pour régler ces griefs lorsqu'ils sont portés à mon attention.